UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
FACULTÉ DE
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Parcours
HISTOIRE DU DROIT ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Master 2 - spécialisation de la mention droit privé

droit.univ-cotedazur.fr

Le parcours histoire du droit et conservation du patrimoine offre aux étudiantes et aux étudiants des formations d'une exigence certaine, leur permettant de s'orienter professionnellement vers l'exercice d'un métier adapté aux besoins économiques et sociaux actuels, et d'envisager des carrières aussi différentes qu'épanouissantes !

Dans le cadre d'une approche professionnelle, les spécialistes en devenir se voient convier à des interventions de conservateurs de bibliothèques, d'archives de musées et de professionnels de la culture.

> objectifs

Ce parcours double comprend deux dominantes : la dominante « histoire du droit » et la dominante « droit et conservation du patrimoine culturel ».

> **La dominante « histoire du droit »** a pour objectif d'amener l'étudiant à une activité scientifique, à partir de sources juridiques, archivistiques ou autres.

> **La dominante « droit et conservation du patrimoine culturel »** a pour objectif de conduire l'étudiant à maîtriser le cadre juridique de la conservation, en fonction de la nature et de la situation de l'objet à conserver, et de lui apporter les réponses posées par la notion de patrimoine culturel.

Le parcours aborde les différents thèmes du programme en deux axes différents visant à des objectifs complets de formation.

> Recherche

Amener les universitaires à une activité scientifique, à partir de sources juridiques, archivistiques ou imprimées et leur faire acquérir un savoir dans les domaines relevant du parcours.

> Professionnel

Conduire les futurs professionnels à maîtriser le cadre juridique de la conservation, en fonction de la nature et de la situation de l'objet à conserver et leur apporter les réponses posées par la notion de patrimoine culturel

Le + de la formation

Le parcours peut être suivi en présentiel et/ou en distanciel.

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Accessibilité handicap

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

Parcours HISTOIRE DU DROIT ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Master 2

> programme

Durée de la formation : 1 an
Équivalence : bac + 5
> formation initiale : 364 h
Parcours professionnel : stage de 2 mois
Parcours recherche : mémoire et soutenance
Modalités d'évaluation, taux de réussite , de satisfaction et d'insertion :
https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/histoire-du-droit-et-conservation-du-patrimoine
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : non

Semestre 3

UE1 – HISTOIRE DU DROIT 1
Histoire des savoirs juridiques
Histoire de la protection sociale
Histoire de la codification pénale

UE2 – PATRIMOINES CULTURELS 1
Histoire et valorisation des patrimoines culturels public et privé
Droit de la protection du patrimoine culturel

UE3 : CULTURE JURIDIQUE
Philosophie du droit et grands débats contemporains
Anthropologie juridique

UE4 – CULTURE NUMÉRIQUE
Introduction aux humanités numériques
Statistiques appliquées aux sciences sociales

UE5 – PPR FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES 1
Préparation au grand oral
Séminaires professionnels du patrimoine culturel
Grand oral

Semestre 4

UE6 – HISTOIRE DU DROIT 2
Histoire de la procédure
Histoire du droit privé approfondi
Histoire du droit public approfondi

UE7 – PATRIMOINES CULTURELS 2
Patrimoine archivistique et ressources documentaires
Monde du travail et patrimoine
Art, architecture et patrimoine

UE8 – CULTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE
Histoire de la Common Law
Histoire des idées politiques

UE9 – CIVILISATION EUROPÉENNE
Civilisation et langue italiennes
Histoire politique et institutionnelle des États-Nations européens

UE10 – PPR FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES 2
Préparation à la note de synthèse
Séminaires professionnels du patrimoine culturel
Notes de synthèse CT
Soutenance de mémoire ou Rapport de stage CT

Compétences acquises

À l'issue de la formation, les étudiantes et les étudiants sont capables de maîtriser :

> les grandes évolutions de l'histoire du droit privé, des systèmes antiques au droit contemporain.
> les différents aspects privés comme publics du droit de la culture.
> les techniques de la présentation orale comme écrite, tant individuelle que collective.
> la méthodologie de la rédaction d'un mémoire de recherche ou rapport de stage.

Parcours HISTOIRE DU DROIT ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Master 2

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

> admission

Le parcours **histoire du droit et conservation du patrimoine** est ouvert aux titulaires :

- > d'un master 1 de droit privé
- > d'un master 1 de droit
- > d'un master 1 d'histoire, de lettres ou de sciences humaines
- > ou d'un diplôme jugé équivalent
- > possibilités de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de VAP (validation des acquis professionnels)

Candidater et s'inscrire : univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire
Sélection sur dossier : relevés de notes, CV, lettre de motivation, attestation de son niveau en anglais
Droits d'inscription : univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/droits-dinscription

Capacité d'accueil : 20

> et après ?

Le master prépare à différentes activités professionnelles, dont les métiers de l'**enseignement du supérieur et du secondaire**, grâce à des enseignements d'histoire du droit (histoire de la procédure, du droit pénal, de la protection sociale).
Par l'enseignement de la culture juridique générale et la préparation aux épreuves orales et écrites, il peut donner également **accès aux concours de la fonction publique de catégorie A**.
Pour les mêmes raisons, et en apportant aux candidats des **bases solides sur l'origine des règles de procédure**, y compris en droit comparé, il leur permet aussi d'envisager une **carrière judiciaire** (avocat, magistrat, etc.).

Les diplômés peuvent envisager une carrière de **cadre juridique de la conservation**, notamment comme **conservateurs dans les institutions publiques** (bibliothèques, musées, archives, institutions d'État ou collectivités territoriales), en étant recrutés soit par voie de concours auxquels ils sont préparés par leur scolarité dans le master, soit comme contractuels avec possibilité de titularisation.

Dans le cadre de la culture d'entreprise, ils peuvent être également recrutés en qualité de **cadres à la conservation**. Il en est de même des fondations ou des collections privées, qui recherchent des diplômés susceptibles à la fois de tâches de conservation et d'expertise juridique.

Les diplômés peuvent aussi envisager des activités de **conseils en matière de reconstitution historique**, de consultants ou toutes autres activités destinées à rendre accessibles au public des fonds patrimoniaux.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pr Marc ORTOLANI > *marc.ortolani@univ-cotedazur.fr*
Karine DEHARBE > *karine.deharbe@univ-cotedazur.fr*

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

Master adossé à ERMES
(Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et ses Sociétés)

ermes
NORMES, REPRÉSENTATIONS, TERRITOIRES

droit.univ-cotedazur.fr

Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE

Bureau pédagogique Master 2
Bureau 206 - 2° Niveau
droit.scolarite.master2@unice.fr
☎ 04 89 15 25 32 / 28 / 38